

Renouvellement du conseil syndical de la FSU-SNUipp 68

Congrès départemental statutaire
Jeudi 3 juillet 2025 8h30 - 16h
MEYENHEIM

Conformément à nos statuts, nous renouvellerons notre équipe départementale lors du congrès statutaire du jeudi 3 juillet 2025.

Ce congrès départemental permettra de dresser le bilan des 3 années de vie et de fonctionnement de notre section et de définir des perspectives pour les 3 années à venir. Il sera l'occasion d'élire un nouveau conseil syndical.

Plus que jamais, la volonté de la FSU-SNUipp du Haut-Rhin est d'associer le plus grand nombre de ses adhérent.es au débat et à la vie syndicale.

La participation au conseil syndical est un des moyens de contribuer à la vie de la FSU-SNUipp 68 et d'œuvrer à la défenses de l'Ecole Publique et de ses personnels.

Si vous souhaitez vous porter candidat.e, merci de nous retourner votre déclaration de candidature ci-dessous avant le lundi 09 juin 2025. (par mail : snu68@snuipp.fr / par courrier postal FSU-SNUipp 68 : 19, Boulevard Wallach 68100 Mulhouse)

Les grandes étapes :

- 1. Un bureau syndical** (16 mai 2025)
a préparé et arrêté les modalités d'organisation du congrès.
- 2. Un premier mail aux adhérent.es** (18 mai 2025)
lance un appel aux adhérents pour être candidat.e au conseil syndical (les déclarations de candidature devront arriver au local pour le lundi 09 juin 2025).
- 3. Un deuxième mail aux adhérent.es**
(envoi le mercredi 11 juin 2025) détaillera les modalités de vote (liste(s) du conseil syndical, procédures de vote...) et de participation au congrès statutaire
- 4. Période de vote**
Vote « physique »
- du 19 juin au 1er juillet dans nos locaux (horaires habituels d'ouverture ; 19, Bld Wallach Mulhouse)
- le jeudi 3 juillet de 8h30 à 15h à l'Etang de Pêche de Meyenheim
Vote par correspondance (attention aux délais postaux) :
du jeudi 19 juin au samedi 28 juin
- 5. Congrès départemental : jeudi 3 juillet 2025**
(Etang de pêche de Meyenheim)

Appel à candidature pour le conseil syndical

Le conseil syndical est l'instance la plus importante de notre section départementale. Il débat et décide de tout...

Il se réunit une fois par mois et est élu par le congrès départemental tous les trois ans.

Il a un fonctionnement et une composition pluralistes. Il doit être représentatif de tous les secteurs professionnels et géographiques du département.

Chaque membre est destinataire d'une publication nationale particulière (la lettre du SNUipp).

Tout.e adhérent.e de 2024-2025 peut se porter candidat. Il lui suffit de nous retourner le talon ci-dessous complété et signé.

Les candidatures doivent être parvenues au siège départemental avant le 09 juin 2025.

Déclaration de candidature au conseil syndical de la FSU-SNUipp Haut-Rhin

Je soussigné(e)

Nom: Prénom :

École ou établissement :

Fonction :

Adresse personnelle :

Déclare être candidat(e) à l'élection au conseil syndical de la FSU-SNUipp Haut-Rhin.

A..... le..... signature :

Candidatures
À retourner
Avant le 09 juin 2025

FSU-SNUipp 68
19, Bld Wallach 678100 MULHOUSE

Ou

snu68@snuipp.fr